

# PROJET D'ÉTABLISSEMENT



## Le Petit Prince CRÈCHE

Classifiée « petite crèche » selon le décret du 30 août 2021

Le Petit Prince  
15 rue de la Poste  
85170 BELLEVIGNY

Tel : 02 51 24 36 07  
Portable : 06 01 50 68 38

Courriel : creche@bellevigny.fr



## **1 - Les prestations d'accueil**

La petite crèche Le Petit Prince est une structure d'accueil de jeunes enfants ainsi qu'un lieu d'éveil et de socialisation. Elle est adaptée aux besoins physiques, physiologiques et psychoaffectifs du tout petit.

Elle a pour but de :

- Permettre aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle
- Permettre aux parents de se dégager du temps libre
- Permettre aux enfants de se socialiser et d'acquérir les règles de la vie en groupe
- Permettre aux parents d'être soutenus dans ce qui a trait à la parentalité

La crèche est soucieuse de la qualité de son accueil, en lien avec la charte nationale d'accueil du jeune enfant. Aussi, la base de travail appliquée repose sur les principes suivants :

- Respecter le rythme de l'enfant, le laisser évoluer en prenant en compte son individualité
- Assurer à l'enfant une sécurité affective et physique : créer un contexte d'accueil rassurant pour l'enfant, lui signifier qu'il est attendu afin de faciliter la séparation, créer des repères dans le temps et dans l'espace
- Aider l'enfant à se positionner au sein d'un groupe et faciliter ses relations avec ses pairs et les adultes en l'accompagnant dans l'apprentissage des règles de la collectivité pour une intégration des lois, des interdits nécessaires à la vie en société
- Répondre aux besoins de créativité, de découverte, de développement des sens de l'enfant en proposant des activités en lien avec l'éveil culturel et artistique et la découverte du monde qui l'entoure
- Accompagner l'enfant vers l'autonomie
- Penser clairement les places et fonctions des parents et des professionnels qui entourent l'enfant

La petite crèche Le Petit Prince est gérée par l'association Familles Rurales et occupe des locaux mis à disposition par la mairie de Bellevigny.

Elle est située 15 rue de la Poste, à Bellevigny.

Elle a reçu une autorisation de fonctionnement par le Président du Conseil Départemental de La Vendée pour l'accueil de 24 enfants âgés de 10 semaines à leur entrée à l'école, c'est-à-dire dans l'année de leur 3 ans, ou dans l'année de leur 6 ans pour les enfants porteurs de handicap.

La capacité d'accueil peut être dépassée dans la limite autorisée par la réglementation et accueillir exceptionnellement 27 enfants.

En application de l'article R.23-24-27 du code de la santé publique, les crèches peuvent accueillir des enfants en surnombre, dans le respect du taux d'occupation hebdomadaire de la crèche défini dans l'arrêté du 8 octobre 2021 relatif aux modalités d'organisation de l'accueil en surnombre en établissement d'accueil du jeune enfant.

Les espaces sont aménagés pour permettre l'accueil des enfants sur les différents temps de la journée.

## **2 - L'accueil des enfants présentant un handicap ou porteurs de maladies chroniques**

La crèche répond aux besoins de socialisation, de développement, de sécurité physique et affective de chaque enfant.

Aussi, nous adaptons l'accueil aux besoins particuliers de l'enfant en situation de handicap ou porteur de maladie chronique dans la mesure où la situation d'accueil est compatible avec la vie en collectivité. L'enfant réalise, dans la mesure du possible et s'il n'y a pas de contre-indications, en fonction du projet d'accueil envisagé avec les parents lors de son inscription et avec les éléments du PAI, les mêmes activités et participe à un même projet que les autres enfants

fréquentant la structure. En fonction de chaque situation, l'accompagnement des professionnels et l'organisation peuvent être amenés à différer et des aménagements mis en place. Cette démarche contribue à développer la confiance en soi, l'empathie et favorise les interactions entre tous les enfants. L'enfant en situation de handicap est stimulé par le cadre collectif et profite des bienfaits de la crèche et des rencontres multiples au titre de n'importe quel enfant.

Des temps de régulation peuvent être mis en place entre la structure et les différents partenaires intervenants dans la prise en charge de l'enfant, cités dans le PAI, avec l'accord de la famille.

Ces partenaires ont la possibilité, s'ils en font la demande et si les parents sont d'accord, de venir observer l'enfant, dans le cadre de son accueil en collectivité, et d'échanger avec les professionnelles de terrain au sujet des pratiques à mettre en place.

La petite crèche fonctionne en référence à la charte nationale d'accueil du jeune enfant (arrêté du 23 septembre 2021 portant sur la création d'une charte nationale pour l'accueil du jeune enfant) qui établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil, en application de l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles.

**Charte nationale d'accueil du jeune enfant**

**10 grands principes pour grandir en toute confiance**

**1**

Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.

**2**

J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

**3**

Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

**4**

Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

**5**

Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

**6**

Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.

Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.

Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailleur auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.

J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

L'accueil des enfants se réalise dans le cadre du principe de laïcité, du respect de la diversité et de la mixité entre filles et garçons.

Cette structure de taille moyenne permet aux professionnelles d'entretenir une relation privilégiée et individualisée dans la prise en charge de l'enfant et sa famille.

Elle respecte les besoins fondamentaux de l'enfant, les rythmes et rituels de chacun à partir du moment où la collectivité le permet.

Elle favorise l'éveil, l'autonomie, la socialisation de l'enfant et accompagne au mieux l'absence momentanée des parents sans s'y substituer, aussi bien au niveau affectif qu'au niveau éducatif.

Notre principal objectif est d'accueillir l'enfant et ses parents dans un climat de confiance mutuelle et d'assurer des échanges sereins afin d'établir une continuité éducative avec la famille.

En effet, nous sommes désireux de proposer un accueil personnalisé de l'enfant tout en respectant au mieux ses rythmes de vie.

Notre rôle consiste à l'accompagner dans ses apprentissages, et de faciliter son autonomie pour appréhender au mieux la vie en collectivité et répondre à ses besoins tout en favorisant l'expérimentation à travers les notions de plaisir, de découverte et de curiosité.

Nous aborderons également ici, le travail d'équipe et l'organisation, qui contribuent à un accueil de qualité.

### **3 - Les besoins du jeune enfant**

#### **➤ Besoin de soins et de sécurité :**

L'enfant doit être à l'aise et doit se sentir en confiance avec les adultes qui l'encadrent, dans les différents lieux de vie de la crèche, quelle que soit sa situation ou celle de sa famille.

#### **➤ Besoin d'espace, d'expression libre :**

L'enfant doit pouvoir jouer et se mouvoir librement dans un environnement agréable et propice à l'éveil. Pour ce, les locaux sont aménagés en différents espaces, et les jeux ne seront pas tous mis à disposition en même temps, afin de favoriser l'espace de jeux et de susciter la découverte.

#### **➤ Besoin d'autonomie :**

L'enfant doit se sentir libre de choisir suivant ses affinités et ses goûts, le copain, le jeu ou l'activité.

Notre rôle est d'orienter l'enfant vers les jeux et jouets adaptés à son âge et de susciter sa curiosité.

Il est également de l'accompagner dans les actes de la vie quotidienne (habillage, déshabillage, alimentation, acquisition de la propreté) en l'encourageant à faire seul, dans la mesure du possible.

#### **➤ Besoin d'épanouissement :**

L'enfant doit être accompagné dans l'épanouissement de son potentiel physique, affectif et intellectuel.

L'équipe y est attentive et réalise une observation fine de chaque enfant.

Nous sensibilisons les jeunes enfants aux pratiques artistiques et culturelles dès le plus jeune âge, avant même leur entrée à l'école maternelle afin, notamment, de favoriser la curiosité de l'enfant, le développement de son imaginaire et aussi de développer sa capacité d'écoute et sa créativité.

Dans cette démarche, il est important de rappeler que lorsqu'on parle d'éveil culturel et artistique, il n'y a là aucun but d'apprentissage. Nous cherchons à introduire la notion de plaisir et à permettre à l'enfant de se connaître, de comprendre son milieu de vie et de découvrir ses propres potentiels, par le biais, par exemple d'ateliers musique, « peinture à la manière de », danse, chants, poterie, pâte à modeler...

➤ Besoin de socialisation :

L'enfant apprend à vivre en groupe, à partager les moments rituels de la journée avec ses camarades.

Il apprend en même temps à considérer l'autre et à le respecter en tant qu'individu.

➤ Lutte contre les stéréotypes de genre :

L'adulte est présent pour accompagner l'enfant en dehors de tout stéréotype.

Une attention particulière est portée à l'égalité des filles et des garçons.

Les professionnelles sont amenées à réfléchir au quotidien sur leurs pratiques professionnelles et évitent les déterminants sociaux attribuant des « rôles » aux filles et aux garçons.

Elles sont vigilantes à la décoration (mobilier, affichages, étiquettes, couleurs des espaces...), à la manière dont elles s'adressent aux enfants, aux activités proposées, à ce que l'on valorise chez l'enfant.

Nous encourageons les enfants, quel que soit leur sexe, à aller vers les activités et jeux qui suscitent leur intérêt, sans jamais les freiner : un petit garçon pourra ainsi très bien décider de jouer aux poupées, et une petite fille de jouer aux voitures sans susciter la surprise des adultes.

Des espaces de jeux ouverts sont créés, permettant à chacun de vaquer d'un espace à l'autre et ainsi d'ouvrir le champ des possibles. En effet, les coins ne sont pas cloisonnés, et encouragent la combinaison de plusieurs jeux et donc leurs mixités.

Nous offrons aux garçons la même opportunité qu'ont les filles d'exprimer leurs émotions. Nous associons les garçons, et pas seulement les filles, aux activités de rangement.

Enfin, nous sommes vigilantes quant au choix des lectures et aux messages qu'elles véhiculent à travers les personnages d'albums jeunesse.

## **4 - Le positionnement éducatif**

→ L'observation :

L'observation est un outil professionnel qui permet de veiller au bien-être des enfants, de procéder à un accueil personnalisé et de répondre au mieux à leurs besoins.

Il s'agit pour les professionnels, de recueillir des informations sur l'enfant, sur son développement, ses interactions au sein du groupe.

→ La verbalisation :

Les professionnels cherchent à tout moment à mettre des mots sur ce que l'enfant vit et à encourager l'enfant à exprimer ce qu'il ressent. La verbalisation permet au jeune enfant d'avoir une représentation sécurisante sur les événements abstraits ou incompris.

En outre, nous avons le souhait d'accompagner la parole à une certaine attitude et gestuelle. Nous nous mettrons à la hauteur de l'enfant pour s'adresser à lui.

Lorsqu'il sera nécessaire de remettre un cadre et ses limites, nous opterons pour une attitude ferme et sécurisante auprès de l'enfant.

→ L'autonomie :

Devenir autonome, c'est être capable d'intérioriser des règles, des limites et des interdits afin que l'enfant se réalise pleinement pour son devenir. En effet, cela sécurise l'enfant et lui permet de grandir. Il est important que ces limites

soient définies de façon cohérente par l'ensemble des professionnelles. Elles peuvent être différentes de celles posées par les parents.

Les temps forts du quotidien et les ateliers sont proposés de manière à développer l'autonomie du jeune enfant.

## **5 - Les activités et le jeu**

Définition : Jeu : activité d'ordre physique ou mental, non imposée, ne visant à aucune fin utilitaire et à laquelle on s'adonne pour se divertir, en tirer un plaisir. (Larousse)

« L'enfant joue pour apprendre et apprend parce qu'il joue » Jean Epstein.

La crèche est un lieu où l'enfant peut inventer des activités variées lui permettant de faire différentes expériences, découvertes et s'ouvrir sur le monde qui l'entoure.

Le jeu est essentiel au bon développement de l'enfant et dans la construction de son individualité et personnalité. L'activité permet de comprendre le monde extérieur et de traduire ses émotions.

Selon la charte d'accueil du jeune enfant, l'enfant a besoin de temps et d'espace pour jouer librement et exercer ses multiples capacités.

Notre rôle est de mettre à disposition du jeune enfant un environnement, un espace lui permettant d'explorer, d'expérimenter, de se construire et de jouer.

Notre positionnement est de laisser aux tout petits, aussi souvent que possible, une motricité libre pour leur permettre une liberté de mouvement. Le but étant, pour eux, de découvrir leurs corps et leur environnement, de développer une activité spontanée dans le respect de leurs propres rythmes d'apprentissage, tout en évitant les contraintes physiologiques des positions dans lesquelles ils ne sont pas à l'initiative.

Les professionnels proposeront une diversité d'activités poursuivant un objectif pédagogique, adapté à chaque stade de leur développement.

L'équipe se concerte chaque semaine pour préparer et mettre en place les activités de la semaine suivante.

L'adulte peut proposer des activités dites « dirigées », en petits groupes, dans un endroit défini, avec du matériel adapté et destiné à l'activité.

Chaque enfant est libre de participer ou non à l'activité.

En tant que professionnelles, nous ne recherchons pas l'esthétique du rendu, mais l'expérience et l'estime de soi de l'enfant.

Les objectifs des jeux et activités sont les suivants :

- ◆ Favoriser l'éveil et le développement psychomoteur
- ◆ Favoriser le processus d'individuation et le développement de la personnalité de l'enfant
- ◆ Lui permettre de développer sa créativité, son imagination
- ◆ Favoriser la socialisation (gestion des conflits, du partage) de l'enfant au sein d'un groupe et le respect de l'autre
- ◆ Favoriser l'expression, verbale et non verbale
- ◆ Répondre à ses besoins d'espace pour jouer, d'expression libre
- ◆ Permettre à l'enfant de se repérer dans le temps

→ Activités orientées :

- ◆ Ne pas contraindre l'enfant à participer à une activité
- ◆ Proposer des activités adaptées aux âges de chacun :
  - Psychomotricité (tricycles, ballons, tapis)
  - Chansons, comptines, éveil musical
  - Bricolage (peinture, dessins, découpage)
  - Manipulation (pâte à modeler, pâte à sel, jeux d'eau, manipulation de semoule)
  - Lecture (histoires, catalogues de jouets...)
  - Motricité fine (enfilage de perles, gommettes, abaques...)
  - Jeux de société (loto, puzzles...)
- ◆ Proposer des activités de courte durée adaptées à la capacité d'attention de l'enfant
- ◆ Préparer et programmer les activités dirigées à l'avance
- ◆ Proposer des thématiques en fonction du projet pédagogique, des saisons, des événements particuliers afin d'établir une cohérence dans les activités proposées
- ◆ S'ouvrir sur des partenariats extérieurs (intervenants, échanges avec la médiathèque, le foyer logement, les écoles...)

→ **Jeux libres :**

Il est important pour nous de ne pas faire de l'hyperstimulation. L'enfant doit pouvoir bénéficier de temps de jeux libres ou le seul cadre est alors le respect des règles de la vie en collectivité.

- ◆ Proposer des espaces :
  - De jeux d'éveil (hochets, jouets de découverte, portiques...)
  - De jeux d'imitation (coin cuisine, dînette, poupées...)
  - De jeux de symbolisation (petites voitures, figurines...)
  - De jeux de construction (enca斯特ments, abaques, assemblage de briques...)
  - De lecture (imagiers, livres de contes, livres d'éveil...)
  - De détente (tapis)
  - Être dans l'observation de l'enfant, de ses progrès, de son niveau d'acquisitions, de son comportement
  - Accompagner ou laisser faire l'enfant dans le jeu libre
- ◆ Sélectionner les jouets mis à disposition afin d'en limiter le nombre, et les changer régulièrement afin de permettre la découverte ou redécouverte
- ◆ Permettre à l'enfant des temps d'« inactivité », de rêverie

◆ **L'ennui :**

Il est important qu'un enfant vive de « l'ennui » de temps à autre. S'ennuyer l'aide à stimuler sa créativité et à résoudre de petits problèmes. Quand un tout-petit est seul et qu'il s'ennuie, c'est l'occasion pour lui d'être à l'écoute de son monde intérieur, de ses envies et de ses goûts. Ne rien avoir à faire lui permet donc de développer son monde imaginaire et sa créativité pour s'amuser en plus de lui apprendre à être bien avec lui-même.

L'ennui permet aussi de voir la réalité différemment. Un enfant qui s'ennuie remarque des détails qui lui échapperait s'il était occupé. Par exemple, c'est parce qu'il s'ennuie qu'il observe le trajet de la goutte d'eau qui descend le long d'un carreau de la fenêtre ou qu'il remarque cette fourmi qui avance tout doucement sur la galerie. Il pourra alors inventer toute une histoire autour de cette goutte d'eau ou de cette fourmi s'il a l'occasion de vivre ces moments seuls.

Lorsqu'il s'ennuie, un tout-petit s'habite aussi à jouer seul. Il apprend ainsi à décider par lui-même. Cela lui permet de se sentir plus en contrôle de son environnement et de développer ainsi sa confiance en soi.

→ Les sorties :

Pour répondre au mieux aux besoins de contact réel avec la nature et de motricité, les enfants se voient proposer aussi souvent que possible, des sorties dans le jardin de la crèche.

Lorsque l'organisation et la météo le permettent, des sorties hors de la structure sont proposées aux enfants, que ce soit pour se rendre sur les lieux partenaires (écoles, médiathèque) ou pour des temps de découverte et de détente (parc des Chaumes, parc de la Sauvagère).

## **6 - L'éveil artistique et culturel**

Un des objectifs de la micro-crèche est d'éveiller les enfants au monde de l'art et de la culture, pour favoriser leur curiosité, leur construction, leur épanouissement, leur émerveillement et encourager les interactions sociales, que ce soit avec les autres enfants ou les adultes.

Il s'agit pour nous d'accompagner au quotidien les jeunes enfants dans leurs capacités à bouger, chanter, parler, écouter des histoires, danser...mais aussi de leur permettre d'explorer et d'expérimenter leur environnement à travers des activités manuelles diverses et variées.

Aussi, parmi les activités proposées, on retrouvera la peinture, la musique, la danse, le chant, le bricolage, la découverte du livre, en tenant compte de l'intérêt et des facultés des tout-petits.

Un partenariat est réalisé avec la médiathèque. Les séances proposées sont, la plupart du temps, en lien avec une thématique annuelle choisie.

L'intervenante anime les sessions en proposant des lectures d'histoires, des kamishibaïs, ou des raconte tapis.

Les animations comportent un temps durant lequel l'enfant peut choisir, manipuler les livres et solliciter individuellement l'adulte pour la lecture d'histoires.

Des activités musicales sont régulièrement proposées. Certaines, avec un intervenant extérieur à la structure.

Au quotidien, l'enfant est invité à chanter, à danser, à faire des rondes.

Les comptines et les moments d'écoute musicale rythment les journées et permettent de poser des repères (lavage des mains, toilette après le repas, temps calmes). C'est aussi un moyen de s'ouvrir à d'autres cultures (comptines et chants du monde).

La petite crèche participe à la semaine nationale de la petite enfance qui a lieu chaque année.

L'objectif y est de réunir les parents, les enfants et les professionnels autour d'un projet commun qui est de favoriser l'éveil artistique et culturel des tout-petits en éclairant les parents sur les enjeux fondamentaux des 1000 premiers jours.

Cette semaine est souvent l'occasion de solliciter les partenaires (école, EHPAD, médiathèque) afin de proposer des animations communes.

## **7 - Les liens avec les parents/soutien à la parentalité**

La place des parents au sein de la petite crèche est importante.

C'est un lieu de soutien et d'échanges qui a pour objectif que les familles puissent concilier leur vie professionnelle et familiale.

L'équipe est disponible pour accompagner les parents face aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer au quotidien.

En fonction des situations, les professionnelles pourront être amenées à conseiller les parents et/ou à les orienter vers des interlocuteurs plus spécifiques et des services adaptés.

Des temps conviviaux et festifs auxquels les parents sont conviés, sont proposés dans l'année, notamment en décembre et en Juillet, afin de communiquer sur ce que les enfants vivent à la crèche (expositions, animations d'ateliers) et pour favoriser la convivialité et les échanges entre parents.

Les familles sont invitées à donner leur avis sur l'accueil et à faire des propositions via l'enquête de satisfaction distribuée annuellement.

Une réunion d'échanges et d'informations leur est proposée une fois dans l'année, lors de la rentrée ou au cours de l'année.